



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Libéralisation de la vente de médicaments

Question écrite n° 26760

Texte de la question

M. Julien Dive alerte M. le ministre de l'économie et des finances sur un projet du Gouvernement qui vise à libéraliser la vente des médicaments. En effet, ce projet prévoit la création de plateformes de vente en ligne, l'installation de nouveaux espaces extérieurs à l'officine sans aucune régulation stricte et le changement des règles de calcul pour diminuer la présence d'un pharmacien dans l'accompagnement des patients. Par ce projet, le ministère de l'économie et des finances semble vouloir adopter une stratégie diamétralement opposée à celle du ministère de la santé, qui avait pour ambition de refréner la création de pharmacies à deux vitesses, de renforcer le rôle du pharmacien dans l'accompagnement des patients ou encore de garantir le bon usage et la sécurité du médicament. Outre le mépris, cette contradiction, symptôme d'une évidente schizophrénie, ne sera pas sans conséquences pour la profession ; on ne vend pas des médicaments comme des bonbons. Après le désert médical, le désert pharmaceutique est à craindre dans un contexte sanitaire et social où les patients ont pourtant besoin d'être écoutés, accompagnés et conseillés par des professionnels de santé compétents. Il lui demande, en coordination avec Mme la ministre des solidarités et de la santé, de mettre fin à une telle contradiction et de poursuivre les efforts de modernisation envisagés pour garantir l'indépendance des petites pharmacies de proximité, lutter contre les risques de dérives de l'automédication et protéger les patients par la sécurisation et la traçabilité des médicaments assurée par les professionnels de santé compétents.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26760

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2020](#), page 1147

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)